L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

23 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Paraissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES;

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

LE EAGLE WAREHOUSE.

[illegible]

Maire E. Sandoz - Malvina Sanchez et al No 71,378—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet. MARDI, le 22 décembre 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la cinquième District, en date du 19 novembre 1903, sur la requête de Mme Malvina Sanchez et al, demanderesses en partage, les propriétés ci-après décrites à savoir :

La propriété connue comme « Eagle Warehouse » située dans le Troisième District de cette ville, consistant en deux (2) lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations y dépendantes qui en y tiennent, deal cons comme les lots 1 et 2 du plan Lilienthal, ayant ensemble 100 pieds environ de front sur la rue Peters, Nos 1 et 3 Peters, Vieux Carré, et ayant pour voisins Peters, Port et English, mesurant environ 100 pieds de front sur Peters, tel que l'a acquis Mme Malvina Sanchez par l'acte de vente en date du 1 avril 1884, déposé en l'étude d'Adolphe Baudemont, notaire, cette vente comprenant les mesures et contenances suivantes, savoir : Le lot 1 mesurant 50 pieds 1 pouce plus ou moins de face à la rue Peters, et trente-quatre (34) pieds 2 pouces, ainsi qu'on le voit, dans le fond, avec une profondeur de 140 pieds plus ou moins. Ledit lot 1 ayant 50 pieds environ de front sur la rue Peters, Vieux Carré, maintenant Decatur, Port et English, mesurant environ 100 pieds, ainsi qu'il a été fait par l'arpenteur le 5 avril 1884, déposé en l'étude d'Adolphe Baudemont, notaire, cette vente comprenant les mesures et contenances suivantes, savoir : Le lot 2 mesurant chacun 34 pieds 1 pouce plus ou moins de face à la rue Peters, et trente-quatre (34) pieds 2 pouces, ainsi qu'on le voit, dans le fond, avec une profondeur de 140 pieds plus ou moins. Ledit lot 2 ayant 50 pieds environ de front sur la façade au Sud-Ouest du chemin de fer et certain d'augmenter ou vendre.

Conditions — Un tiers du prix de la balance en 1, 2 et 3 ans, la portion de crédit n'il y a en du dit prix devant être remboursée par billets endossés en blanc et payable par le vendeur ayant le reste, ledit billet ou billets devant porter intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date payable annuellement et 10 pour cent honoraires d'avocat, le dit partage et vente devant être fait avec un pacte de non aliénation et hypothèques légales ou tacites et certaines mêmes les clauses d'assurances et de sécurité. 10 pour cent comptant du prix d'adjudication au moment de l'adjudication. Le tiers de l'acquéreur. C. F. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Merrick et Lewis, avocats.

21 nov—21 22 29—déc 6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON COTTAGE SIMPLE,

1714 RUE HOPITAL.

Entre Claiborne et Derbigny.

Succession de Mme Mary Nickerson, veuve du défunt Justin Nickerson.

No 71,934—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.

MARDI, LE 22 DECEMBRE 1903 a midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la sixième Cour, Division C, date le 18 novembre 1903, et d'un autre ordre date le 18 novembre 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y sont situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'Hôtel Dieu, par les rues Hôpital, Ursulines, Claiborne et Derbigny, mesurant en mesure américaine 21 pieds 3 pouces de façade à la rue Hôpital sur 124 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur, étant partie du lot original 5et assemblé comme partie du lot No 7. Les améliorations consistent en un cottage simple en bois, contenant sept pièces et chambres, cabinet, cuisine, citerne, hangar, etc, étant occupé par le No 1714 rue Hôpital. Dans un bon voisinage, près de plusieurs agréments.

Conditions—10 pour cent au moment de l'adjudication, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1903. L'achat devant être fait à l'acquéreur, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Benjamin Dry, avocat.

19nov—19 22 29—déc 6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sur la Ligne de la Réserve Navale.

Quatre Bons Lots de Terre.

Succession de Frank Peters.

No 71,361—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 15 décembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la cour, Division C, date le 30 octobre 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir :

Quatre certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville, au-delà de la ligne de la réserve navale, désignés sur un certificat d'arpentage par C. Uncas Levin, déposé voyer de ville, comme lots "A" "B" et Nos 52 et 53 et mesurant comme suit : Le lot A étant d'une forme triangulaire, 29 pieds le long de la ligne de la propriété de la succession de M. Trépagnier, sur une profondeur sur une ligne obtuse contiguë à la réserve navale de 90 pieds 7 pouces et 85 pieds en la ligne sur la ligne du lot B, la ligne de côté se joignant dans la fond. Le lot B mesurant 13 pieds 6 pouces de face à la manche ferme; 48 pieds de largeur dans le fond, contigu à la propriété de la succession de M. Trépagnier, sur une profondeur de 170 pieds sur la ligne du lot No 52, et de 85 pieds sur la ligne du lot A, et 90 pieds 8 pouces 7 lignes sur la ligne de la réserve navale, et les lots 52 et 53 mesurant 25 pieds 6 pouces à la manche ferme sur une profondeur entre lignes parallèles de 170 pieds.

CERTAINS D'AUGMENTER EN VALEUR.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en 1 et 2 ans en billets des acquéreurs portant la même date que l'adjudication stipulant 7 pour cent d'intérêt payan de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue les taxes d'Etat de 1903 devant être assumées par les acquéreurs, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, les actes de vente devant contenir la stipulation usuelle de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuites et toutes les clauses usuelles et conditions de sécurité, 10 pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente seront par F. J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

14 nov—14 15 22 29—déc 6 13 15

E. S. Cobb.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux chevaux. Un cheval pour famille, compté pour la ville. Un cheval de trot très vif.

Succession de A. P. Rabito.

No 71,650 Cour Civile de District—Division —

PAR E. S. COBB, Encanteur—LE MERCREDI, 9 décembre 1903, à 11 heures a.m. au No 925 rue Gravier, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 24 novembre 1903, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Deux chevaux.

Conditions—Comptant.

Danziger, Blair & Danziger, avocats.

29 nov—29—déc 6 7 13 20.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Angel Xagnes

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 71,147—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personne intéressées d'avoir à en déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) et si elles ont un pouvoir pour lequelles le compte présenté par Francis Xagnes, administrateur de cette succession, en serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.

Chas J. Tibaut, avocat. 4 déc—4 8 13

Succession de James T. Rodd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 71,157—Division D—Attendu que Edwin W. Rodd a présenté une pétition à ladite Cour, à ce fin de lettres d'exécuteur testamentaire dit dans la succession de feu James T. Rodd, décédé dernier à Orléans, et que ses droits de tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans un 3 jours, les raisons pour lesquelles les lettres ne seraient pas fait pour à ladite pétition. Par ordre de la Cour. HIPPOLYTE CONNELL Greffier.

Zach Spencer, avocat. 1er déc—1—10

Succession de Isabella Williams, veuve de Louis Charleston

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71,929—Division D—Attendu que Mme Alice Howard née Charleston, veuve de Ralph Howard a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Isabella Williams, veuve de Louis Charleston, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles le succès pas fait droit à la requête. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier Reni des avocat.

1er déc—1 8 10

Succession de John F. Quinlan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71,132—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personne intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Eugenia Trinchard, veuve de John F. Quinlan administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

A. Guillard, avocat.

25 nov—25 29 déc 4

Succession de Victor Diefenschneider et veuve

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 71,223 —Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Victor Diefenschneider administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. Grill Baldi, avocat. 29nov—29—déc 2 7

Succession de S. F. Burnett.

COUR JIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71,975, Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Cunningham et Cunningham, avocats.

28 nov—28—déc 2 7

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire de Biedenharn —Bennett Candy Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 71,727—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) et si elles ont un pouvoir pour lesquelles le compte final présenté par Lawrence C. Biedenharn, receveur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.

Gustave Lemle, avocat. 3déc—3 7 12

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Mary Gaul et son mari.

No 71,464—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, Encanteurs—Bureau 134 rue Carondelet—SAMEDI, le 26 décembre 1903 à 11 heures a.m., il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la sixième Cour, Division C, date le 20 novembre 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilet Lorenzo entre Clark, Bienville et Conti et l'avenue Hagan, désigné comme lot 13 et mesurant 30 pieds, 10 pouces de face à la rue Conti par 122 pieds 4 pouces, 4 lignes de profondeur.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1903, au dessus du prix de l'adjudication 10 pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente seront passés aux frais de l'acquéreur.

Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 nov—24 29—déc 3 15 20 26

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqûres des Moustiques.

En Frasco au No 129 rue Decatur

Petite bouteille..... 25c.
Grand flacon..... 50c.

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Choix pour Résidence.

Voisinage Attrayant et Agréable.

Cottage élevé de terre et confortable avec trois beaux et vastes terrains.

No 1304 Rue Marais, entre Gravier et de la rue Camp.

Succession de Josephine A. Cuma No 50 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur, bureau No 727 rue Common—MARDI, le 22 décembre 1903 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de partage et jugement du tribunal en cour ouverte le 19 octobre 1903, et signé ce jour ainsi que la ordonnance de vente, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, division A, de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Josephine A. Cuma, et pour effectuer un partage entre les ayants droit, les biens ci-après :

Premièrement, un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations y élevées, mesurant, disent, vingt pieds de front sur la rue Marais, entre Gravier et Camp, et ayant pour voisins Gravier, Camp et Marais, mesurant 28 pieds 10 pouces de face à la rue St Marie, 45 pieds de largeur dans le fond, environ 28 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne du Gravier, et 28 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne du Camp, moins un empiétement sur la ligne du fond, de 1 pied 7 pouces et 1 ligne de face à la rue du Camp et 28 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne du Camp, moins un empiétement sur la ligne du fond, de 1 pied 7 pouces et 1 ligne de face à la rue du Gravier, et 28 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne du fond, ainsi qu'il résulte du plan de Jules Nos 1, 2 et 3 sur un plan fait par A. De Armas, voyer, date le 15 novembre 1903 et ayant reçu le numéro 1304 et mesurant en mesure américaine comme suit : Le lot No 1 formant l'angle entre la rue Camp et St Marie, mesurant 28 pieds 10 pouces de face à la rue St Marie, 45 pieds de largeur dans le fond, environ 28 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne du Camp, moins un empiétement sur la ligne du fond, de 1 pied 7 pouces et 1 ligne de face à la rue du Camp et 28 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne du fond. Le lot No 2 ci-3 mesurant chacun 28 pieds 10 pouces, et une ligne de face à la rue St Marie, sur la ligne du Gravier, et 28 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne du fond, et 125 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur à la ligne du Camp, moins un empiétement sur la ligne du fond, de 1 pied 7 pouces et 1 ligne de face à la rue du Gravier et 28 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne du fond. Les lots Nos 2 et 3 mesurant 28 pieds 10 pouces, et une ligne de face à la rue St Marie, sur la ligne du Camp, et 28 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne du fond, et 125 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur à la ligne du Gravier, moins un empiétement sur la ligne du fond, de 1 pied 7 pouces et 1 ligne de face à la rue du Gravier et 28 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne du fond. Le lot No 3 à la ligne prolongeant mentionné, sur la ligne du lot No 2 de 145 pieds, 2 pouces sur la ligne du lot No 1.

Les améliorations comprennent le vaste, substantiel et confortable cottage moderne, neuve désigné comme le No moins pas 1304, sur la Marais, contenant huit vaste salons, salle à manger, office cuisine et grandes chambres à coucher bien aérées, chambre à bain avec lavabos, toilette, douche, air chaud, etc. Le soubassement est bien pavé, suffisamment haut pour être utilisé en pièces, cuves, chaudières, waterwaks, citerne, hangars dans le fond, à propriété entourée de bancs de fonte, sur la ligne de façade et côté, vaste terrain dans le fond suffisant pour améliorations additionnelles si cela est désirable.

Conditions — Un quart au plus comptant, la balance devant être payée en 1, 2 et 3 ans, avec intérêts par actes billets garantis par hypothèques et privilège de vendeur sur toutes les charges de sécurité avec 10 pour cent d'intérêt par an, en l'acquéreur a son option peut payer tout comptant. Les actes de vente devant être passés aux frais de l'acquéreur devant Gustave Lemle, notaire. Un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat requis au moment de l'adjudication.

W. S. Bouldin, Mark M. Boatner et O. H. Simpson, avocats.

25 nov—25—Nov 1 5 8 15 22 29—déc 6

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Une grande occasion pour placement ou spéculation. Revenu 8 pour cent. Lots de terre qui reste, pied des avenues St Charles et Louisiana.

Mme Louise Hirsch et Mme John Henderson et als.

No 70,186—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 128 rue Carondelet—JEUDI, le 17 décembre 1903, à midi à la bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 19 octobre 1903 et signé le 23 octobre 1903, par l'Hon George H. Theard, juge de la sixième cour Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite à savoir :

Un certain lot de terre situé dans la troisième District de cette ville, désigné sur le No 306 dans par les rues Bienville, Clark, Harmonie et Pleasant ou Toledano mesurant plus ou moins 302 pieds 9 pouces et 3 lignes à la rue Toledano ou Pleasant 302 pieds 9 pouces et 3 lignes à la rue Harmonie 124 pieds 11 pouces et 3 lignes à la rue Bienville et 100 pieds 2 pouces et 6 lignes sur la rue Howard.

Ceci est un des quelques lots de terre qui restent dans cette section de la ville et c'est une grande occasion pour spéculation ou placement, car il peut être subdivisé en lots beaucoup plus petits et vendus au profit.

La propriété est à un ilet des avenues de la Louisiane et à quelques lots de l'avenue St Charles et à un pâté de la ligne de chemin de fer de la rue Howard.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit de un et deux ans enregistrés par des billets de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt et de la date de la vente jusqu'au paiement final. Lesdits billets devant être garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur et intégrés sur la propriété vendue. Lesdits hypothèque devant contenir en plus toutes les autres clauses usuelles de sécurité incluant une stipulation de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuites sur les billets et devant contenir en plus d'achat de l'acquéreur au moment de la vente.

L'acte de vente passé devant Jed C. Wenck notaire, aux frais de l'acquéreur.

Fenner, Hardie sous à Fenner, avocats pour le défendeur.

McCloskey & Burdick, avocats pour les défendeurs.

15 nov—15 22 29—déc 6 13 17

CHARBON.

Charbon Pittsburg.
Charbon Alabama.
Charbon Anthracite.
Coke de Gaz et Fonderie.

W. G. COYLE & CIE.,

323 RUE CARONDELET.

Coin Union. Phones: 311 et 32

Cour succursale: 4716 rue Magazine

Coin Valence Phone 16.

THE MONONGAHELA RIVER Consolidated COAL & COKE CO.

PAUL M. SCHNEIDAU, Agent,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Charbon en Gros et au Détail

Les commandes des familles sont solicitées. Il est fait une spécialité de la vente du charbon au ménage.

—Bureau Central—

315 rue Carondelet,

PHONE 576.

Dry Dock à Algiers, Phone 38.

Dépôts en Ville—Rues Race et Levée, Phone 983; rue Quartier, entre Decatur et Chartres, Phone 4055.

15sept—9m—dim sur lun

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royale.

Entrées pour toutes les courses sur gens Bien—

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE IMPORTANTE DE PROPRIETES FONCIERES De Valeur,

Consistant en Magnifiques Sites pour Manufactures, Ilets de Terre, Sites de Quais pour Résidences.

Cottages Simples et Doubles, POUR EFFECTUER UN PARTAGE

Dans l'affaire de Pierre Mazoue, Alexandre Mazoue, John Paul Mazoue N et Albert Mazoue et Mlle Emma Frances Mazoue versus Blanche Jacquet.

No 71 717—Cour Civile de Distr et pour la Paroisse d'Orléans—Division E

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur, bureau No 727 rue Commune—JEUDI, le 17 décembre 1903 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de partage et jugement en et rendu ce jour, ainsi que la ordonnance de vente, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, division E, de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Pierre Mazoue, Alexandre Mazoue, John Paul Mazoue N et Albert Mazoue et Mlle Emma Frances Mazoue versus Blanche Jacquet et ayant droit, à savoir :

Premièrement, un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet Bernhard, par les rues Gravier, Lavenue Carondelet et Saint Charles, mesurant en mesure désignée comme suit : A B C D E F et contenant ensemble 1 arpent 1 pied et 1 pouce et mesurant comme suit : Le lot A B C D E F mesurant 1 arpent 1 pied et mesurant comme suit : Le lot de terre